



MALTRAITANCE

3 questions à propos des enfants victimes de disputes conjugales

Le phénomène des enfants victimes des disputes parentales est encore trop peu pris en compte. Pour bien comprendre, nous avons rencontré le spécialiste du sujet, le psychiatre Roland Coutanceau, responsable d'une consultation spécialisée dans la prise en charge de victimes et d'auteurs de violences familiales.

SOS enfants livre un rapport accablant et nous apprend qu'en 2016, elle a reçu 5 167 signalements de maltraitance. Parmi eux 26 % des enfants sont exposés aux violences conjugales. Si le grand public découvre depuis peu ce phénomène, le docteur Roland Coutanceau, lui, est un des spécialistes pionniers du sujet.

Directeur du Centre médico-psychologique pour adultes de La Garenne-Colombes (proche de Paris), il est entre autres l'auteur de *Amour et violence*, *Le défi de l'intimité* chez Odile Jacob. Il préface également le livre jeunesse *Les artichauts* aux éditions 2 Vive Voix. Ouvrage que l'on recommande vivement. À faire lire aux enfants témoins de violences conjugales. Nous y reviendrons dans le Ligneur du 15 novembre. Pour le psychiatre, tout l'enjeu consiste à créer un dialogue avec les victimes et à lutter contre toute forme de simplification.

Pouvez-vous nous d'écrire l'état dans lequel se trouve un enfant témoin de violences domestiques ? Roland Coutanceau : « Ils sont de trois ordres, selon moi. Le plus commun : ce que l'on appelle la symptomatologie post-traumatique, qui a pour conséquence tout un éventail possible de symptômes cliniques, à savoir cauchemars, troubles du sommeil, souvenirs passés en boucle, troubles de la concentration, impulsivité... Ensuite, il est possible que le choc chez l'enfant revête un impact psychologique. Il se sent coupable, puis s'ensuit de la tristesse, un sentiment d'abandon ou une perte de l'estime de soi. Enfin, il existe plusieurs types de réactions possibles. Il peut être déprimé. Ou alors hyper-mature, et grandir trop vite. Par exemple, j'ai suivi en consultation un jeune garçon de 10 ans qui a développé une capacité de raisonnement inouïe pour son âge. Après quelques séances, il sort que 'papa est parano et maman hystéro'... ». La pire attitude à adopter est de laisser seul un enfant s'enfermer dans son mutisme

Comment venir en aide à un enfant dans cette situation ?

R. C. : « Avant toute chose, il est important de bien comprendre que ce n'est pas l'acte qui engendre le traumatisme. Les jeunes témoins - terme que je préfère à 'victimes' - peuvent être terriblement choqués et s'effondrer suite à tout un ensemble de raccourcis, de préjugés ou de jugements. 'Ton papa est un barbare', par exemple. En réalité, chaque situation est éminemment complexe. Il est donc important de trouver les bons mots, sans pour autant simplifier, ni minimiser. Il faut dédramatiser sans excuser. Ce que j'appelle dédramatiser intelligemment. Vous savez, ces mini-êtres humains se font leurs propres idées et ont beaucoup plus de ressort que ce qu'on ne peut imaginer. À partir du moment où un adulte a réussi à mettre en place un échange, il faut amener l'enfant à s'exprimer sur ce qu'il ressent. Je suis persuadé que le travail est à moitié fait une fois que



le dialogue est ouvert. Par la suite, il faut l'accompagner dans le fait de penser les actes dont il a pu être témoin. La pire attitude à adopter est de le laisser s'enfermer seul dans son mutisme. Une situation n'est jamais figée. Dans de nombreux cas, il n'y a pas de finalités traumatiques. »

Quelles actions préconisez-vous pour sensibiliser à grande échelle ?

R. C. : « Il y a d'abord tout un tas d'idées toutes faites dont il faut se débarrasser pour avancer. Une, parmi tant d'autres, consiste à dire que chaque brutalité, verbale ou domestique conduit à la séparation. Il faut savoir que dans la plupart des situations de violence conjugale, la victime reste, malgré les coups, car cela ne réduit pas forcément l'amour. Que les enfants en soient témoins est quelque chose de profondément injuste. Pour se guérir d'une telle situation, il faut aider chaque membre de cette cruelle équation. Je suis intimement convaincu qu'il faut briser le silence et mettre en place des structures préventives de manière à ce qu'un jour, les hommes viennent d'eux-mêmes ou sous la pression de leur compagne, avant qu'elles ne portent plainte et donc avant même qu'il y ait une obligation de soins. Aujourd'hui, on attire l'attention des mères de manière à ce que leurs petits soient pris en charge pendant qu'elles soignent leurs propres problèmes. Il s'agit donc de prévenir. En tant que professionnel, je ne souhaite qu'une seule chose : que l'enfant ne soit plus malheureux. »

Yves-Marie Vilain-Lepage

A QUI S'ADRESSER ?

- ▶ SOS enfants
- ▶ Écoute violences conjugales - ligne d'écoute 0800/300 30.
- ▶ CVFE asbl : le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion.
- ▶ Asbl Solidarité Femmes : Un lieu d'accueil et de refuge pour femmes battues à La Louvière - 064/21 33 03.
- ▶ L'asbl Praxis : coordonne plusieurs services spécialisés d'aide aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales.
- ▶ La campagne de Yapaka.

Attention, ces liens et numéros sont des lignes d'écoute. En cas d'urgence, appeler le 101 ou le 112.

Publié le 12 octobre 2017 et mis à jour le 23 octobre 2017